

Meuzac

informations



Juillet 2016

Numéro 32

Le mot du Maire

Le bulletin municipal que vous allez lire contient, comme à son habitude, une foule d'informations utiles à votre bien-être quotidien.

Parmi celles-ci, dans mon propos, je souhaite insister sur quelques points qui vont changer nos habitudes de fonctionnement à plus ou moins long terme.

La suite du « feuilleton » intercommunalité va arriver à son terme d'ici la fin de l'année 2016. La réunion du schéma départemental de cohérence intercommunale du 18 mars 2016 a acté un amendement qui place la commune de Meuzac, en compagnie de Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Les Barthes avec l'ancien territoire de Sud Quercy Lafrançaise, soit 11 communes dont vous trouverez les noms dans ce numéro. Cette fusion sera effective au 1er janvier 2017. La Ville Dieu du Temple et Saint Porquier quant à elles fusionnent avec Terres de Confluences et Sère, Garonne et Gimone. Soyez rassurés, les compétences seront les mêmes et la transition se fera en douceur.

Le chantier de la maison des associations touche à sa fin et dès la rentrée de septembre, nous communiquerons sur la façon de fonctionner pour une utilisation rationnelle de cet outil par les associations.

La municipalité a acté et validé l'aménagement de la place de la Mairie et des écoles dans un souci de sécurisation des allées et venues lors de la rentrée et de la sortie des écoles. Le début des travaux est prévu, sauf contre ordre, après la fête de Juillet. Nous ferons en sorte que ces travaux impactent le moins possible votre vie quotidienne.

Enfin, de petits actes de vandalisme se produisent encore et trop souvent. La municipalité mène une réflexion en lien avec les services de la Préfecture et la Gendarmerie. Nous vous livrerons dans les mois qui arrivent le fruit de ces échanges.

Afin de terminer sur une note positive, le conseil et moi-même, espérons vous croiser lors des manifestations qui vont fleurir tout l'été et ceci grâce aux membres des nombreuses associations que la municipalité remercie encore, pour leur engagement.

Nous vous souhaitons un été reposant et apaisé.

Sommaire

<i>Vie communale</i>	3
<i>Délibérations du Conseil municipal</i>	3
<i>Travail des commissions</i>	3
<i>Comptes administratifs</i>	4
<i>Budget et fiscalité 2016</i>	5
<i>Réalisations de la commune</i>	6
<i>Festivités et animations</i>	8
<i>informations diverses</i>	8
<i>Les associations</i>	14
<i>JSM Foot, Tarot, Judo</i>	14
<i>Oasis, Gaule Mauzacaise</i>	15
<i>Pétanque, Comités de fêtes, Foot</i>	16
<i>Tennis, C3A, Anciens combattants</i>	17
<i>AMTARC, Chasse, Jeunes d'antan</i>	18
<i>Parents d'élèves</i>	20
<i>Bon pied, bon oiel</i>	21
<i>Informations utiles</i>	22
<i>Mairie, Poste, Salle des fêtes</i>	22
<i>Communauté de commune</i>	22
<i>Déchetterie</i>	23
<i>Professions médicales</i>	23
<i>Les commerçants</i>	24
<i>Les artisans</i>	24

Mot du Comité des Fêtes de Meuzac

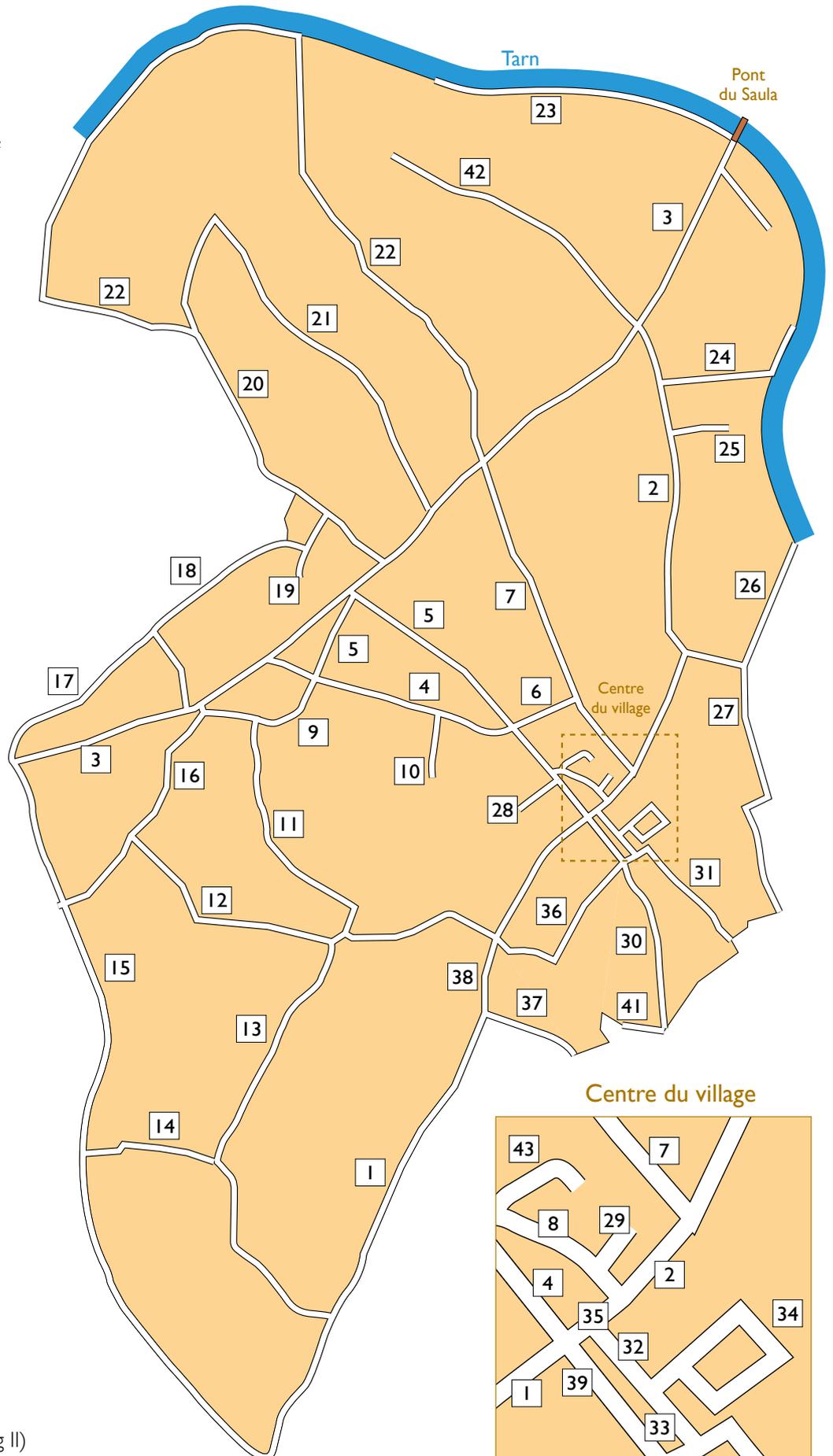
Nous avons le plaisir de vous présenter le programme de la traditionnelle fête du village qui aura lieu du 8 au 10 juillet 2016 :
Vendredi 8 juillet : pique-nique géant. Rejoignez-nous pour un moment convivial où chacun apporte son panier repas, buvette, braises à disposition... mais vous trouverez aussi assiettes de tapas, saucisses, merguez et frites, pour celles et ceux qui n'auront pas prévu à manger.

Samedi soir: repas 17 € pour les adultes, 8 € pour les enfants (salade composée, confit de canard, tarte aux pommes), soirée animée par Chris animation.

Dimanche soir : soirée Country ! animée par Clp Productions. Apéro mouclade, Hamburger fait sur place, frites ou salade, glace et buvette. N'hésitez pas à venir en tenue western !... animations country, démonstration... Ecran géant pour la finale de l'Euro... Et bien sûr, le feu d'artifice à 23 h au stade !

Plan de Meuzac

- 1 - route de Montech
- 2 - route de la Française
- 3 - route de Castellesarrasin
- 4 - route de la Bastide du temple
- 5 - Chemin de Boutounelle
- 6 - rue de Temple
- 7 - chemin de Bernon
- 8 - rue du Bosquet
- 9 - chemin de Planquemarquet
- 10 - impasse de Gachourlet
- 11 - chemin des Nauzes
- 12 - chemin de Lestang
- 13 - chemin de Guibal
- 14 - chemin de Chapas
- 15 - chemin de Las Graves
- 16 - chemin de Peyroutas
- 17 - impasse de Las Graves
- 18 - route des Graves
- 19 - chemin de Lafon
- 20 - chemin de Caprou
- 21 - chemin de Lamotte
- 22 - chemin de Lacaze
- 23 - chemin de L'Ecluse
- 24 - impasse de Lunel
- 25 - impasse des Herbonnes
- 26 - impasse des Randals
- 27 - chemin des Lacs
- 28 - rue de Larose
- 29 - impasse du Bosquet
- 30 - route de Barry d'Islemade
- 31 - chemin de Galaubié
- 32 - rue de la Briqueterie
- 33 - rue du Chateau d'eau
- 34 - rue du Domaine du lac
- 35 - place du 8 mai 1945
- 36 - chemin de Baré
- 37 - chemin de la Laque
- 38 - impasse de Guignés
- 39 - place du 19 mars 1962
- 40 - passage des Ecoles
- 41 - impasse de Belluc
- 42 - chemin de Bec d'Auzel
- 43 - impasse des Chêne (lot bourg II)



Les délibérations du Conseil municipal

18 janvier 2016

Encaissement de chèque – remboursement suite à la tempête du 31/08/2015

Création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité SDE – Acceptation de l'enfouissement du réseau Télécom suite au renforcement du Poste 1 (4ème tranche)

8 février 2016

Approbation de la mise à disposition du personnel entre la commune de Meauzac et la communauté de communes TP2C et transfert du personnel contractuel

25 février 2016

Approbation du plan de financement pour l'aménagement de la place de l'école

Contrat de maintenance et d'entretien – Défibrillateur de la Salle des Fêtes

7 mars 2016

Modification de la Régie Cantine-Garderie

Création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité
Dénomination des voies de la commune

30 mars 2016

Contrôle des installations d'assainissement non collectif neuves – Renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental (durée 3 ans)

Maison des associations – Choix du prêteur pour la souscription d'une ligne de trésorerie nécessaire au préfinancement des subventions obtenues

Remise de pénalités et de majorations – taxe d'aménagement de la famille M.

14 avril 2016

Approbation des comptes administratifs 2015

Approbation des comptes de gestion 2015

Affectation des résultats 2015 - Budget commune + assainissement

Affectation des résultats 2015 – Budget commerces

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2016

Participation de la commune aux frais de transports scolaires pour l'année 2016/2017

Remboursement de sinistre – encaissement de chèque d'assurance

Vote du Budget Primitif Commune 2016

Vote du Budget Primitif Commerces 2016

23 mai 2016

Place de l'école – Demande de subventions

SIVOM – dissolution

Encaissement de chèque – 1000 €

31 mai 2016

Adhésion à l'EPFL de Montauban – Etablissement Public Foncier Local

Convention d'occupation du domaine public pour l'implantation des bornes de recharge pour véhicules électriques

Le travail des commissions

Urbanisme - Mardi 12 janvier

Discussion sur l'aménagement de la place de l'école avec la DDT et le cabinet d'urbanisme UCE

Urbanisme - Mardi 26 janvier

Aménagement de la place de l'école avec la SEMATEG, le cabinet d'urbanisme UCE et la SOGEXFO

Finances – Mardi 2 février

Commission Communale des Impôts Directs

Urbanisme - Mardi 1er mars

Aménagement de la place de l'école avec la SEMATEG, le cabinet d'urbanisme UCE et la SOGEXFO

Finances – Mercredi 6 avril

Orientation budgétaire et réflexion sur la fiscalité

Fêtes et cérémonies – Lundi 2 mai

Préparation réception

Urbanisme - Mardi 10 mai

Aménagement de la place de l'école avec la SEMATEG et la SOGEXFO

Communication – Mercredi 11 mai

Préparation du bulletin municipal

Personnel – Mardi 31 mai

Régime indemnitaire et contrat

Communication – Mardi 31 mai

Préparation du bulletin municipal

Urbanisme - Mardi 14 juin

Présentation du diagnostic pour l'élaboration du PLU avec le cabinet d'urbanisme UCE

Les comptes administratifs 2015

Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité en conseil municipal le 14 avril 2016. Ils constituent l'état des dépenses et des recettes réalisés au cours de l'année 2015.

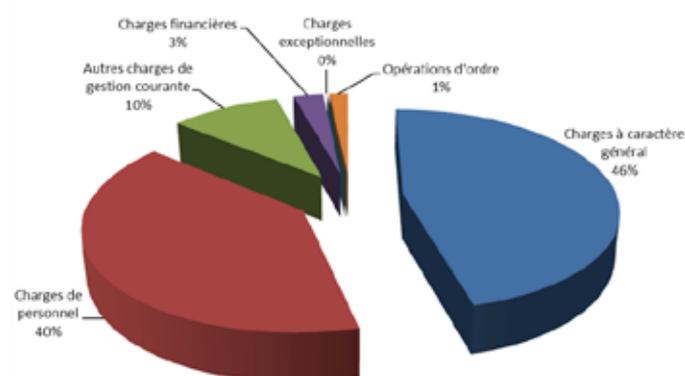
La commune a un budget principal, un budget annexe pour l'assainissement, un budget annexe pour les commerces et le budget de fonctionnement du centre communal d'action sociale (CCAS).

La Commune

Fonctionnement

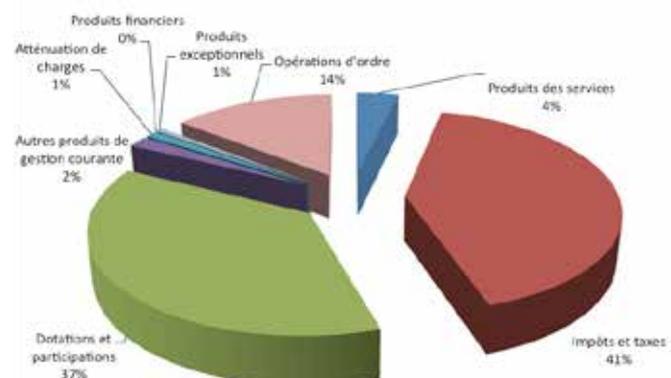
Dépenses :

Chapitre	Dépense	Montant
011	Charges à caractère général	383 743 €
012	Charges de personnel	333 561 €
65	Autres charges de gestion courante	81 271 €
66	Charges financières	22 114 €
67	Charges exceptionnelles	- €
042	Opérations d'ordre	13 509 €
	Total	834 198 €



Recettes :

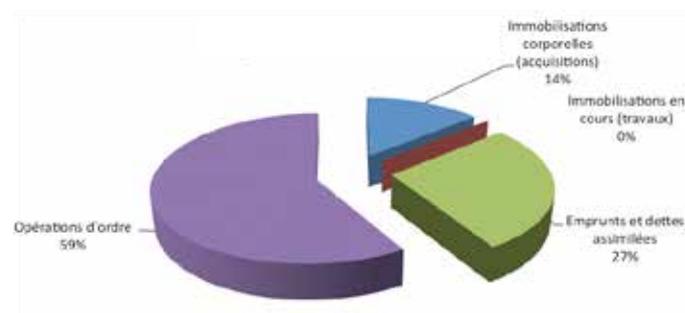
Chapitre	Recettes	Montant
70	Produits des services	36 923 €
73	Impôts et taxes	413 052 €
74	Dotations et participations	370 647 €
75	Autres produits de gestion courante	17 346 €
013	Atténuation de charges	9 968 €
76	Produits financiers	3 €
77	Produits exceptionnels	6 391 €
042	Opérations d'ordre	143 515 €
	Total	997 844 €



Investissement

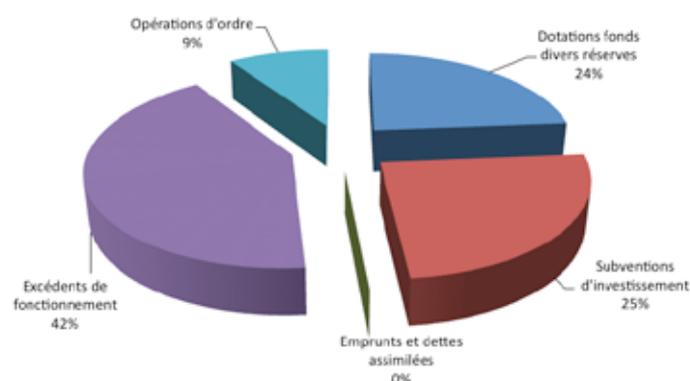
Dépenses :

Chapitre	Dépenses	Montant
21	Immobilisations corporelles (acquisitions)	34 019 €
23	Immobilisations en cours (travaux)	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	67 263 €
040	Opérations d'ordre	143 515 €
	Total	244 797 €



Recettes :

Chapitre	Recettes	Montant
10	Dotations fonds divers réserves	33 996 €
13	Subventions d'investissement	35 584 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €
1068	Excédents de fonctionnement	60 365 €
040	Opérations d'ordre	13 509 €
	Total	143 454 €



Assainissement

Exploitation

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractère général	2 359 €
66	Charges financières	27 568 €
042	Opérations d'ordre	33 946 €
	TOTAL	63 873 €

(voir page suivante)

Vie communale

Chapitre	Recettes	Montant
70	Produits des services	19 727 €
74	Dotations et participations	11 049 €
77	Produits exceptionnels	8 933 €
042	Opérations d'ordre	7 576 €
	Total	47 285 €

Investissement

Chapitre	Dépenses	Montant
16	Remboursement d'emprunts	12 380 €
040	Opérations d'ordre	7 576 €
	Total	19 956 €

Chapitre	Recettes	Montant
10	Dotations fonds divers réserves	- €
1068	Affectation des résultats	- €
040	Opérations d'ordre	33 946 €
	Total	33 946 €

Commerces

Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractère général	743 €
65	Autres charges de gestion courante	2 €
66	Charges financières	31 412 €
	Total	32 155 €

Chapitre	Recettes	Montant
74	Dotations et participations	0 €
75	Autres produits de gestion courante	48 064 €
77	Produits exceptionnels	0 €
	Total	48 064 €

Investissement

Chapitre	Dépenses	Montant
16	Remboursement d'emprunts	42 645 €
	Total	42 645 €

Chapitre	Recettes	Montant
1068	Affectation des résultats	40 600 €
	Total	40 600 €

CCAS

Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractère général	193 €
012	Charges de personnel	90 €
65	Autres charges de gestion courante	75 €
	Total	358 €

Chapitre	Recettes	Montant
70	Produits des services	1 080 €
	Total	1 080 €

Les budgets 2016

Les budgets ont été préparés en commissions des finances le 6 avril dernier puis votés en conseil municipal, à l'unanimité, le 14 avril. Le détail des budgets est consultable en mairie. Depuis le 1er janvier 2016, la commune n'a plus de budget assainissement, car la compétence a été entièrement reprise par le Syndicat des Eaux de la région de Castelsarrasin.

Budget commune

Section de fonctionnement : 1 212 045€

Section d'investissement : 726 127€

Budget commerces

Section de fonctionnement : 106 938€

Section d'investissement : 95 456€

Budget CCAS

Section de fonctionnement : 3 253€

La fiscalité 2016

Rappel : La fiscalité constitue pour la commune la recette de fonctionnement la plus importante. Elle est calculée en fonction d'une base d'imposition et d'un taux. Les bases d'imposition sont calculées par le Centre des Impôts et notifiées à la commune avant le vote de la fiscalité. Il s'agit d'un montant prévisionnel. Chaque année, le Conseil Municipal a la possibilité de faire varier le TAUX des trois taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) pour la part communale seulement.

Pour 2016, afin de palier la baisse des dotations de l'Etat, à hauteur de 24 000 € pour la commune de Meauzac, le Conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 1%.

Les taux votés (part communale) pour l'année 2016 et le produit attendu pour la commune sont les suivants :

Taxes	Bases prév	Taux	Produit attendu
Habitation	1 219 000	12,05%	146 881
Foncier bâti	723 700	27,27%	197 353
Foncier non bâti	56 900	117,10%	66 630
Total	1 999 600		410 864

Les réalisations

La maison des associations « Espace de convivialité »

Après avoir fait le constat que la salle des fêtes construite et utilisée pour la première fois en 1983 était sur-utilisée, le conseil municipal a exploré la piste d'une structure plus petite qui serait dédiée aux associations.

Une 1^{ère} approche technique et financière fait état d'une enveloppe de 400 000.00 €. Après étude, le conseil trouve l'addition trop lourde pour la collectivité. L'idée de la construction par des bénévoles a alors germé. De nombreux représentants d'associations se sont alors positionnés et l'aventure a démarré.



Les débuts des travaux ont eu lieu en mars 2014 et sont à ce jour quasi-terminés. Le montage financier qui vous sera soumis définitivement à la rentrée de septembre nous démontrera que le prix de revient au m² de cette structure (coût réel moins les subventions) se situera à un niveau défiant toute concurrence.



La nouvelle Maison des associations de Meuzac

Ce projet n'aurait jamais vu le jour si des hommes et des femmes ne s'étaient pas donné la main pour la cause communale. Qu'ils soient remerciés aujourd'hui car ils ont prouvé par leur action que la situation de leur commune leur importait au 1^{er} degré. Nous reviendrons sur ce projet, avec tous les chiffres à l'appui dans notre prochain bulletin.

Place de l'école

La commune de Meuzac, soucieuse de maintenir sa qualité de vie et d'assurer des services publics cohérents a souhaité aménager et sécuriser la place de l'école. Cet aménagement sera effectué pendant les grandes vacances scolaires pour anticiper la rentrée des classes. Les travaux ont commencé par la destruction de l'ancien garage vétuste situé contre le dortoir de la maternelle.

La place sera aménagée afin de préserver les cheminements piétonniers et les stationnements seront matérialisés pour la sécurité de tous. Aussi, deux bornes électriques seront implantées dans un souci environnemental.

Enfouissement des lignes 2016 / 2017

Comme régulièrement maintenant, la commune de Meuzac participe avec le SDE 82 (Syndicat d'Energie) à l'enfouissement des lignes électriques et Télécom pour le plus grand confort des administrés, tant visuel qu'en prévention lors des intempéries (coupures, chute des poteaux...). 2016 sera donc marquée par l'enfouissement des lignes sur une partie du chemin de Bernon, jusqu'à la rue du Temple ainsi que sur la route de Barry d'Islemade avec par ailleurs la mise en place de candélabres le long du chemin piétonnier.

L'école et vie des enfants

Date de la rentrée : jeudi 1^{er} septembre

Remerciements :

- Serge Gouzay pour ses activités dessin du mercredi en séances d'APC et la lecture des contes le vendredi à l'école.
- l'ALAE et l'APEM pour les réalisations des travaux pour le carnaval (décors, peinture...)

Schéma de coopération intercommunale

Depuis de nombreux mois, maintenant, nous vous tenons informés du « feuilleton intercommunal ».

La dernière séance de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) qui s'est tenue en Préfecture le 18 mars 2016 a validé un amendement qui lie la Commune de Meuzac à la Communauté de Communes Sud-Quercy Lafrançaise.

Pour rappel, c'est la suite logique de la loi NOTRe du 7 août 2015 qui élevait le seuil minimum de population des intercommunalités à 15 000 habitants. C'est pourquoi Terrasses et Plaines des 2 Cantons ne peut plus exister au 1^{er} janvier 2017 car sa population est de 8 500 habitants.

TP2C sera donc, à la suite de cet amendement, réorganisée de la façon suivante : Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Les Barthes et Meuzac vont fusionner avec les communes de Lafrançaise, L'Honor de Cos, Vazerac, Montastruc, Puycornet, Labarthe et Piquecos. Soit au total 11 communes. La Ville Dieu du Temple et Saint Porquier, quant à elles,

(suite page 8)



fusionnent avec Terre de Confluences (Castelsarrasin/Moissac). Vos élus ont déjà commencé à travailler avec leurs futurs partenaires afin de décider des compétences futures, du nom de la future entité intercommunale, de la représentativité, et parallèlement à la sortie fiscale et budgétaire de TP2C.

Rassurez-vous, les compétences que nous avons vont perdurer en terme de collecte et traitement des déchets, gestion de la déchetterie, gestion de la voirie, en terme de domaine social, crèche, ALSH, ALAE, pour les plus représentatives.

Tout cela va se mettre en place pour le 1^{er} janvier 2017 et nous aurons bien entendu l'occasion et le devoir de vous tenir informés des avancées de cette future structure.

Recherche d'un second médecin

Plusieurs pistes ont été envisagées afin de retrouver un second médecin sur la commune (plaquettes, inscription sur le site de TFI « SOS Village », information sur les facultés de médecine...) mais pour le moment, il n'y a aucun retour concret.

Festivités, animations, manifestations

Rétrospective

- Cérémonie des vœux : 9 janvier 2016
- Coque des aînés : 20 février 2016
- Commémoration 20 mars 2016 : 19 mars 2016
- Chasse aux œufs : 27 mars 2016
- Balltrap les Enfants d'Abord : 23 et 24 avril 2016
- Bourse aux armes : 24 avril 2016
- Randonnée pédestre comité des fêtes : 22 mai 2016
- Concours de pêche : 26 juin 2016
- Fête des écoles : 01 juillet 2016
- Rétrospective atelier de dessin : 3 juillet 2016

A venir

- Fête du village : 8, 9 et 10 juillet 2016
- Tournoi de tennis : du 13 juin au 30 juillet 2016
- Concours de pétanque : 7 août 2016
- Balltrap foot : 13, 14 et 15 août 2016
- Vide grenier APEM : 4 septembre 2016
- Bourse aux jouets APEM

Nouvelles brèves

Une nouvelle commerçante itinérante est présente sur la commune de Meauzac : la Mod'Mobile « Les Jolies Pépettes ». Cette boutique de prêt à porter, vous donne rendez-vous à Meauzac chaque troisième mercredi du mois de 13 h 15 à 16 h 15 sur la place de l'Eglise.

Informations diverses

Elections

Les prochaines élections auront lieu les :

Présidentielles : 23 avril 2017 et 7 mai 2017

Législatives : 11 juin 2017 et 18 juin 2017

Pensez à vous inscrire auprès de la Mairie avant le 31 décembre 2016, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Brûlage des végétaux

La circulaire du 18 novembre 2011, rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

« Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie », rappelle préalablement le texte.

Une source de pollution importante : « La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution », le brûlage des déchets verts étant une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides.

« Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités », ajoute la circulaire.

Un principe d'interdiction modulée selon les situations...

« Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation », rappelle la circulaire.

Elle établit toutefois des distinctions selon les acteurs ou les situations concernées. Dès lors que les déchets verts peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchetterie ou pas valorisation directe. « Elles ne doivent pas les brûler », avertit la circulaire, qui rappelle aussi l'obligation de valorisation applicable, à compter du 1^{er} janvier 2012, aux gros producteurs de biodéchets, « ce qui exclut toute élimination de leurs déchets verts par brûlage ».

Le lâcher de lanternes volante et ballons

Ils sont interdits dans le département 82 pour la protection des terres agricoles et des espaces boisés.

Pour le lâcher de ballons, il faut demander une autorisation en Préfecture car cela engendre plusieurs communes. Pour plus d'information, contacter la Préfecture 05.63.22.82.00 ou (82.27 ligne directe) et demander Monsieur Omar Benoucef. S'il s'agit d'un grand nombre, l'aviation civile sera sollicitée pour son accord ou pas.

Le Plan canicule : précautions pour l'été

Le niveau de veille sanitaire est déclenché depuis le 1^{er} juin et dure jusqu'au 31 août. Un numéro national canicule info service 0.800.06.66.66 a été mis en place par le Ministère de la santé (appel gratuit depuis un poste fixe). Des informations sont disponibles sur le site internet : www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

Afin de mettre à jour notre fichier des personnes vulnérables, les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes inaptes au travail de plus de 60 ans et handicapées sont invitées à compléter le formulaire joint à ce bulletin. Cette inscription est importante car elle permettra de vous contacter en cas de besoin si un épisode caniculaire venait à se produire.

Information sur changement des compteurs ERDF/Info arnaques (démarchage à domicile)

Les services d'ERDF ont été alertés sur les agissements d'entreprises qui sollicitent des rendez-vous auprès des particuliers pour proposer la vente d'installations photovoltaïques en se recommandant d'ERDF.

ERDF précise qu'elle n'a aucun lien avec ces entreprises et qu'elle n'a aucune activité dans la vente de quelque produit que ce soit.

En cas de doute sur l'identité de l'entreprise, vous pouvez contacter ERDF au 0 969 321 863 (appel non surtaxé).

Service civique

L'engagement de Service Civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois ;

- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence;
- représentant au moins 24 heures hebdomadaires;
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par la structure d'accueil ;
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État ;
- pouvant être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

L'objectif de l'engagement de Service Civique est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de vie d'éducation citoyenne par l'action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures.

L'accueil d'un volontaire en Service Civique doit donc être pensé avant tout comme la rencontre entre un projet rele-



vant de l'intérêt général, porté par une collectivité ou une association, et un projet personnel d'engagement d'un jeune. Pour plus d'information, le site www.service-civique.gouv.fr
Contact : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), 140 avenue Marcel Unal à Montauban (82000). Pierre Fauveau. Tél. 05.63.21.18.70

Divagation des animaux, frelons, ragondins

Divagation des animaux domestiques

Compte tenu de la multiplication de chiens trouvés en état de divagation sur la commune, le conseil municipal a décidé de verbaliser les propriétaires de ces animaux.

Un arrêté municipal réglemant la circulation et la divagation des animaux domestiques sur la voie publique a été signé le 17 novembre 2014.

Son article 3 stipule que : « La divagation sur la voie publique d'un animal domestique, après constatation par l'autorité municipale ou la Gendarmerie, est sanctionnée (en application de l'article R.412-44 du Code de la Route) par autant de contraventions de la 2ème classe qu'il y a d'animaux en divagation » soit 150 euros.

Si vous trouvez un animal perdu, veuillez le signaler à la mairie. Si nous parvenons à trouver le propriétaire, l'animal lui sera rendu moyennant le règlement de l'amende. Dans le cas contraire, il sera conduit chez un vétérinaire pour la pose d'une puce électronique puis à la SPA.

Lutter contre les ragondins

Pourquoi et comment lutter contre les ragondins ?

Le ragondin est un mammifère originaire d'Amérique du Sud, introduit en Europe au XIXe siècle pour l'exploitation de sa fourrure.

Les ragondins font partis des espèces classées nuisibles par les services de la préfecture.

En raison de l'absence de prédateurs, leur population s'est considérablement étendue.

La multiplication de leurs terriers accélère l'érosion des berges et contribue à l'envasement des cours d'eau et à la déstabilisation des ouvrages tels que les barrages ou les routes. Ces rongeurs provoquent également des dégâts sur les parcelles agricoles riveraines des cours d'eau.

La stratégie de lutte :

Leur élimination est assurée par l'association des piégeurs agréés que vous pouvez joindre au tél. 05.63.26.33.58.

Les frelons

Vous avez repéré un nid de frelon dans votre propriété. Placé très haut dans les arbres ou dans une anfractuosité de vos murs, il s'agit peut-être d'un nid de frelon asiatique et non pas de notre frelon européen familier.

Ne prenez pas le risque de le détruire vous-même, plus nombreux et plus agressifs que leurs cousins européens, l'éradication de leur nid est plus dangereuse.

La pique du frelon asiatique peut provoquer une réaction allergique appelée choc anaphylactique pouvant être mortel,

le danger réside essentiellement en cas de pique multiple.

Frelon asiatique est un véritable fléau pour nos petites abeilles, qu'il décime au fur et à mesure de son évolution sur notre territoire. La menace pèse sur l'apiculture et plus globalement sur la culture fruitière.

Faites appel à un professionnel qui saura supprimer ce dernier sans danger.

Stop aux lingettes dans les toilettes

Jeter des lingettes dans les wc entraîne bien souvent un problème de canalisation bouchée et un dysfonctionnement du réseau d'assainissement.



Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans plus de 90% des cas les lingettes ne sont pas « bio-dégradables » et ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes au risque de se retrouver avec les canalisations bouchées.

Non seulement, cela représente un risque pour votre système d'assainissement individuel mais aussi pour le système d'assainissement collectif (les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent s'évacuer dans le collecteur).

Si l'utilisateur a le mauvais réflexe de jeter les lingettes après usage dans les canalisations (toilettes - wc) et que ce geste est répété, elles finiront obligatoirement par avoir raison du système d'assainissement en provoquant un engorgement.

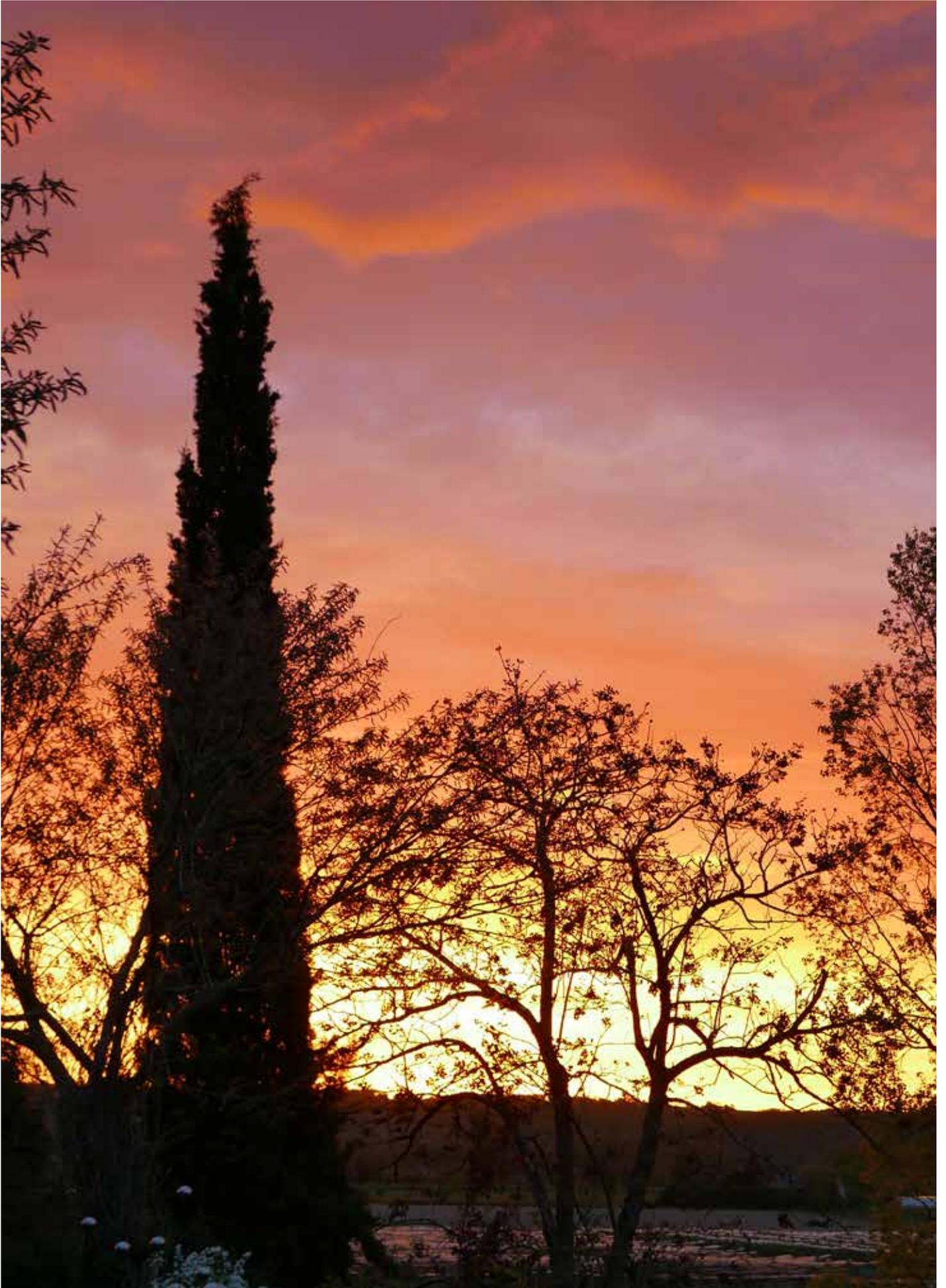
Attention aux étiquettes des lingettes !

Au dos d'un paquet de lingettes nettoyantes WC, acheté dans un supermarché du secteur, vous trouverez pourtant les inscriptions « lingettes jetables dans les W.C » et « ne bouchent pas les canalisations ». De l'autre côté et de façon plus visible « Les lingettes peuvent être jetées dans la cuvette des WC après utilisation sans risque de boucher les canalisations * » L'astérisque (*) finale renvoie à un texte écrit en petits caractères : « Maximum six lingettes par grande chasse d'eau de six litres (...) non compatibles avec les fosses septiques, broyeurs et installations vétustes ... ».

Au final, on comprend bien que les lingettes ne sont pas appropriées au réseau d'assainissement comme les fabricants voudraient le faire croire.

Sécurité routière

Les chiffres de la sécurité routière en Tarn et Garonne Placé en 6ème position des résultats les moins bons, le Tarn et Garonne présente un taux de mortalité, pour 1 million d'habitants, deux fois supérieur à la moyenne nationale, soit 103 pour 52 au niveau national et 67 pour l'ex-région Midi-Pyrénées.



Pour plus d'information sur les chiffres de la sécurité routière, cliquer sur le lien ci-dessous

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/l-observatoire-national-interministeriel-de-la-securite-routiere/accidentalite-routiere/indicateurs-locaux>

Bruit de voisinage

La dégradation de L'environnement sonore peut être perçue comme une atteinte majeure à la qualité de notre vie quotidienne.

Si vous subissez un bruit de voisinage par exemple : cris d'animaux, bruit de bricolage ou de jardinage, bruit de comportement, dans la réglementation, il faut savoir que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyant sont tolérés par arrêté préfectoral :

- les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Conciliateur de justice : M. Patrick Blanc

Permanences sans rendez-vous à :

- Moissac : Maison de l'emploi & de la solidarité (05.63.04.05.25) tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois de 9 h à 12 h.
- Montech : Hôtel de ville (05.63.64.82.44) tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h.

Guide pratique

Passeport

Pour votre passeport, vous pouvez désormais acheter votre timbre fiscal en ligne sur <https://timbres.impots.gouv.fr>

En quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, quelle que soit votre situation.

Pas besoin d'imprimante, il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande à la mairie (ou en Préfecture pour Paris), le numéro de votre timbre fiscal électronique qui vous sera envoyé, à votre choix, par courriel ou par SMS, après paiement en ligne sécurisé.

Carte grise - Vendre ou donner son véhicule

Si vous vendez ou donnez votre véhicule, vous devrez alors remettre au nouveau propriétaire certains documents.



Ceux-ci lui sont indispensables pour qu'il fasse établir la nouvelle carte grise (certificat d'immatriculation) à son nom.

Vous devez également informer la préfecture de Montauban (82000) en lui transmettant la déclaration de cession.

Barrez la carte grise et apposez la mention vendu le ou cédé le suivie de l'heure, la date et de votre signature.

Complétez aussi le coupon détachable avec les coordonnées du nouveau propriétaire, la date de cession et signez-le. Ce coupon permettra au nouveau propriétaire de circuler pendant 1 mois, jusqu'à réception de sa nouvelle carte.

S'il y a plusieurs Co-titulaires, chacun doit la signer (sauf si un des titulaires a reçu une procuration des autres).

Remettez à l'acheteur :

- la carte grise complète (avec le coupon),
- l'exemplaire n°1 du formulaire cerfa n°13754*02.

Le vendeur :

- remet l'exemplaire n°1 à l'acquéreur,
- remet ou envoie par courrier l'exemplaire n°2 à la préfecture (s'il s'agit d'une cession entre particuliers, la communication de la cession à la préfecture peut s'effectuer en ligne),
- conserve l'exemplaire n°3.

L'encadré « certificat de vente » doit être signé par l'ancien et le nouveau propriétaire, même s'il s'agit d'un don (ou cession à titre gratuit).

La déclaration de cession originale (et non la photocopie) doit obligatoirement être présentée pour faire immatriculer le véhicule. Ainsi, si le nouvel acquéreur l'a perdu avant de faire les démarches, il doit contacter le vendeur pour refaire le formulaire.

- un certificat de situation administrative de moins de 15 jours,
- la preuve du contrôle technique.

Si votre véhicule a plus de 4 ans et n'est pas dispensé du contrôle technique, vous devez le remettre à l'acquéreur (sauf s'il s'agit d'un garage ou d'un concessionnaire). Il doit dater de moins de 6 mois ou de moins de 2 mois si une contre-visite a été prescrite.

Cependant, le contrôle technique n'a pas besoin d'être positif et la vente ou cession peut se faire même si des réparations sont obligatoires, si l'acheteur l'accepte.

À noter : Si vous vendez un 2 roues de moins de 50 cm³ qui n'a jamais été immatriculé, vous devez fournir à l'acquéreur le certificat de conformité ou un document d'équivalence

- si vous êtes vendeur et professionnel de l'automobile, un récépissé de déclaration d'achat

Rappel : Des règles spécifiques s'appliquent si vous vendez votre véhicule à un professionnel pour qu'il soit détruit.

Filiation de l'enfant d'un couple non marié : reconnaissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant).

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

Journée défense et citoyenneté (JDC)

La journée défense et citoyenneté (JDC) permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16e et 25e anniversaire.

Votre participation à la JDC est obligatoire, sauf si vous êtes atteint d'un handicap vous rendant définitivement inapte à y participer, sous réserve de justifier d'un certificat médical.

Vous recevez entre la date de votre recensement et celle de votre 18e anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session.

Votre participation étant obligatoire, si vous rencontrez des difficultés sur la date ou sur le lieu proposé, il convient d'adresser à votre centre du service national (CSN) une demande pour d'autres dates ou d'autres lieux. Votre demande doit parvenir au plus tard 15 jours après la réception

de l'ordre de convocation.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'État (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez attester de votre participation à la JDC.

Si vous êtes dans l'attente de votre convocation à la JDC, vous pouvez justifier de votre situation au moyen d'une attestation provisoire.

Vous pouvez demander ce document au Centre du Service National de Toulouse (Recensement militaire. Tel. 05 62 57 38 68), sur place (uniquement si le centre reçoit du public), par courrier accompagné d'une photocopie de votre carte d'identité ou par mail.

Pour plus d'information, le site www.service-public.fr/JDC

Transport scolaire secondaire

Vous pouvez faire la demande de carte de transport scolaire de votre enfant directement en ligne et suivre l'évolution de votre dossier.

Cette démarche est ouverte aux élèves domiciliés et scolarisés en Tarn-et-Garonne.

L'élève doit fréquenter l'établissement scolaire public ou privé du secteur ou le plus proche du domicile. A défaut, celui qui propose la section choisie dans le cadre du cursus obligatoire.

Vous pouvez par ailleurs venir chercher un dossier à la Mairie.

Le cas échéant, le dossier est à retourner à :

Service des Transports - Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, 100 boulevard Hubert Gouze BP 780 - 82013 Montauban Cedex

Téléphone : 05.63.92.60.60



Nouveaux panneaux d'entrée du village de Meuzac

JSM Football

La saison 2015-2016 se termine et il est temps d'en faire le bilan.

Concernant l'équipe 1, le parcours a été très irrégulier. Le manque d'effectif reste toujours un problème pour espérer mieux figurer dans ce championnat. Je félicite Cyril Bovo qui quitte son poste d'entraîneur et qui aura tenu son rôle avec beaucoup d'engagement et de passion durant ces dernières saisons.

En ce qui concerne l'équipe 2, les résultats depuis le mois de janvier sont excellents. Cette équipe bien encadré par Julien Blancard, Philippe Gazin et Eddy Cousin, aura en plus accéder à une finale de challenge Jutgla. Je souhaite bonne chance à Julien pour la suite, puisqu'il a décidé de ne pas continuer sa collaboration avec la JSM.

Je remercie tous les sponsors, les municipalités de Meauzac et Barry d'Islemade pour leur soutien.

Je remercie également l'ensemble des bénévoles pour la construction de la maison des associations qui sera disponible pour la future saison.

Je félicite également tous les membres du bureau qui œuvrent pour que notre association continue à évoluer dans les meilleures conditions.

Je souhaite à tous de bien se reposer pendant la trêve estivale, afin de repartir dans les meilleures conditions. Je souhaite aussi un prompt rétablissement à nos trois joueurs blessés que sont Pierrot, Greg et Johan.

Pour les amateurs de Ball Trap, la JSM organisera son concours annuel pour le week-end du 15 Août.

Le Président Éric Samara vous souhaite de bonnes vacances à tous et à toutes et vive la JSM.

Tarot club des 5 communes

Le Tarot club des 5 communes se porte bien, le nombre de licenciés toujours en augmentation, le président Rémi Delbouis et toute son équipe organisent les concours hebdomadaires du mercredi soir 21 heures à la salle des Aînés ruraux de Meauzac, ainsi que les sorties aux différents Grands Prix des villes hors département et toutes les qualifications nationales ou régionales.

Quelques résultats, une équipe quadrette du club, composée de Patrick Capelle, Franck Lenoir, Alain Marzura et Francis Le Sert (photo) s'est classée 3ème du championnat de France quadrette D3 au mois de février à Nevers et a aussi obtenue le titre de vice-champion Midi Pyrénées.

Une autre équipe, composée de Franck Lenoir, Canil Lucio et Patrick Capelle a terminé 7ème du championnat de France triplette D3 au mois de mai à Vichy et obtiens aussi le titre de vice-champion Midi Pyrénées.

Le Grand Prix de Meauzac se déroulera les vendredis 21 et samedi 22 octobre 2016 à Meauzac, avec un libre par deux le vendredi à partir de 20h30, le samedi à 15 heures, triplette et libre parallèle, à 21 heures le Grand Prix.

L'Assemblée Générale du club, se tiendra samedi 08 juillet à

10 h 30 dans la salle des fêtes de Labastide du Temple.

Le club de tarot remercie les municipalités et les sponsors qui le soutienne et souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.



Pour tous renseignements sur le Tarot Club des 5 Communes, le rejoindre ou venir pratiquer le tarot, tous les mercredis à 21 heures dans la salle des Aînés ruraux de Meauzac, Correspondant Gérard Fargal : 06 81 69 77 79. Email club : tc5communes@hotmail.com

Terrasses et Rives du Tarn Judo



Le club fête ses 10 ans d'existence !

Créé en 2006 sous l'impulsion d'Hervé Fillon, le club aux 223 licenciés soufflera déjà ses 10 bougies à l'occasion d'une grande fête organisée le 25 juin prochain à Meauzac, journée qui promet d'être riche en émotions !

En 10 ans, le TRT Judo a formé 6 professeurs (un 7ème est actuellement en formation), 16 ceintures noires et a glané 5 médailles nationales ! Le club compte également 11 arbitres officiels (dont 1 mondial, 1 continental et 1 national) ainsi que 6 commissaires sportifs, il s'implique réellement à la formation de citoyens.

Une pensée émue bien sûr à Laurent Castel, dont la passion pour le judo, la générosité et l'énergie ont permis à notre club d'être ce qu'il est aujourd'hui.

Arbitrage



Hervé Fillon a récemment franchi un nouveau palier dans sa carrière d'arbitre, il vient d'être promu arbitre continental. Il s'est rendu le week-end des 9 et 10 avril dernier à Lignano (Italie) à l'occasion de la coupe d'Europe juniors où il a brillamment réussi l'examen d'anglais et réalisé une remarquable performance d'arbitrage. Félicitations Hervé pour ton parcours !

Nous comptons également cette saison 3 nouveaux arbitres départementaux (Cléo Delprat, Alexandre Lasaygues et

Arthur Demontfaucon) ainsi qu'une nouvelle commissaire sportive (Gaëlle Claris). Bravo aux nouveaux promus !

Les résultats sportifs

Pauline Boulinguez se classe 3ème à la coupe régionale junior à Marvejols en Lozère le 30 avril.

Les cadets s'offrent 3 qualifications pour les ½ finales du championnat de France, 1 médaille de bronze au tournoi national 1ère année (Mathilde Martin) et une 5ème place (Juliette Capo). Il reste encore la possibilité à nos 13 cadets de se sélectionner pour une phase nationale au mois d'octobre : la coupe de France ! Bonne chance à eux...

Les minimes, un groupe performant en compétition comme en arbitrage : ils glanent 2 médailles au tournoi interrégional de Moissac et 4 médailles au tournoi régional du Séquestre (81). De plus, 6 d'entre eux (Camille Parriel, Léna Castel, Mélody Deviers, Mathéo Esquié-Fayolle, Clément et Xavier Boulinguez) ont été sélectionnés pour composer l'équipe départementale qui a participé à la Coupe de France à Ceyrat (63) les 21 et 22 mai, sans démeriter !

Côté arbitrage, 3 d'entre eux se sont qualifiés lors de la coupe du jeune officiel, ils auront le privilège d'arbitrer la finale de la coupe régionale benjamin réunissant à Toulouse les meilleurs du Languedoc-Roussillon et de notre région.



Les Benjamins font une saison remarquable : 5 médailles au tournoi régional de Valence d'Agén, 9 à la coupe départementale à Montauban et 5 podiums à la ½ finale régionale le 14 mai à Toulouse. Youna Ribard, Ilona Péridont, Elona Demontfaucon, Juliette Heck et Ayslinn Martin sont sélectionnées pour la finale « grande région » !

Quant aux plus jeunes, ils ont ramené de multiples médailles des différents tournois interclubs et animations, l'avenir se présente sous les meilleurs auspices pour eux...

La saison se termine, les passages de grades arrivent à grands pas avec une nouvelle ceinture pour ceux qui auront réussi leurs épreuves ! De plus, 4 jeunes sont en lice pour terminer d'ici fin juin les points nécessaires à l'obtention de leur ceinture noire... Nous ne doutons pas de leur détermination pour décrocher ce graal avant les vacances !

Si vous êtes intéressé, le club organise 3 journées d'inscriptions à la salle des fêtes de Meauzac de 17h à 19h : les mardis 28 juin et 5 juillet ainsi que le jeudi 30 juin.

Pour tout renseignement, vous contactez Mickaël Delon au 06 73 72 66 03 ou consulter notre site : www.trtjudo82.fr

Association Oasis

Le gala de hip hop a clôturé la saison. Quel bonheur de voir ces enfants heureux de danser et des parents fiers de leur progression. Tout ce travail exécuté par Magali et Emilie. Nous leur donnons rendez-vous début septembre pour de nouvelles aventures.

Pour les adultes les vacances approchent à grand pas et les petits kilos qui vont avec. Profitez-en, Rodolphe vous attend à la rentrée pour que vous puissiez retrouver la ligne.

Pour cela, nous vous proposons des cours de gym avec cardio et body balance le lundi et le mercredi. Il y aura aussi des cours de zumba le lundi et le jeudi pour vous dépenser.

Nous tenions à vous remercier pour votre présence à notre loto annuel, vous participez ainsi à l'équilibre financier de l'association, ce qui nous permet de continuer à donner du plaisir au petits et aux grands.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler :

Marcelle Jean-Louis : 06 10 30 00 06 ou 05 63 31 55 96

Françoise Bousquet : 06 28 35 71 08 ou 05 63 31 59 94

Bonnes vacances à toutes et à tous et rendez-vous début septembre.

La Gaule Meauzacaïse

(Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) Meauzac-Barry

L'association tient à vous remercier pour votre participation effective au loto annuel du 12 février et au concours de pêche du 26 juin. C'est un plaisir de vous compter si nombreux à chaque manifestation.

L'association, en partenariat avec la fédération de pêche de Tarn-et-Garonne, met en œuvre des ateliers « Pêche-Nature » pour les écoles. Ces ateliers se déroulent en deux temps : deux interventions en classes sur deux thèmes différents autour de la pêche et une demi-journée de pêche autour d'un plan d'eau où les membres de l'association sont aussi là pour apporter leur savoir-faire aux enfants. Nous sommes ravis que les écoles de Meauzac et de Barry d'Isle-made aient participé à ces ateliers.

Nous insistons fortement sur le fait de respecter l'environnement pour continuer à faire de ce lac un espace propre et agréable pour tous. Nous regrettons que quelques individus prennent du plaisir à dégrader ce lieu. Il ne faut pas oublier que l'entretien est assuré par les mairies et par des bénévoles qui oeuvrent pour vous rendre ce plan d'eau convivial.

Sont à votre disposition des tables de pique-nique ombragées avec des poubelles à proximité, une plate-forme pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite ainsi que des parcours de promenade contournant les deux sites.

Nous vous rappelons, de plus, qu'il est interdit de pêcher dans le ruisseau à côté du lac et que la carte de pêche est obligatoire pour pouvoir pêcher sur les deux lacs, les contrôles par le garde-pêche étant réguliers. Si vous n'avez

pas encore eu le temps de vous procurer cette carte, voici les différents lieux où vous pouvez la trouver :

Sur internet via le site www.cartedepeche.fr et depuis chez vous, choisir AAPPMA Meauzac

Alimentation Utile 2 bis route de Montech à Meauzac

Dépôt Qualisol 82 chemin de Barré à Meauzac

Le président et les membres de l'association de la Gaule Meauzacaïse vous souhaitent à tous de bonnes vacances d'été. Bonne pêche à tous !

JSM Pétanque

La saison 2016 est en cours. Nous avons les premiers concours officiels qui se déroulent le dimanche 7 août avec le TAT à 9 h, suivi à 14 h du doublette.

Les concours amicaux réservés aux meauzacaïses et meauzacaïses se dérouleront le dimanche 28 août ; venez nous rejoindre pour cette journée de Pétanque toujours très agréable où l'on passe de très bons moments avec son repas traditionnel midi.

Pour tous renseignements, contactez Lingua Robert : 05.63.31.58.91 ou 06.51.54.16.96

Comité des fêtes

Voilà une année que le Comité organise de nouveaux événements au sein du village, et ce afin de le faire vivre, avec l'aide de bénévoles mais aussi des participants et visiteurs.

Après le marché de Noël qui a été une belle réussite, la chasse aux œufs de Pâques a ravi de nombreux enfants. Au cours du mois de mai, une exposition de voitures anciennes et un rallye pédestre étaient organisés au cœur du village, le tout agrémenté d'une méga tarte aux fraises.



Enfin, ce mois de juillet qui s'annonce va voir notre traditionnelle fête du village qui aura lieu du 8 au 10 juillet. Le vendredi 8 juillet, notre pique-nique habituel, accompagné en musique par Gil Marino. Braises à disposition, buvette, saucisses, merguez, frites et assiettes de tapas. Le samedi 9 juillet soirée animée par Chris'animation, repas sur réservation (salade composée, confit de canard, pommes de terre, tarte aux pommes) et dimanche 10 juillet apéro mouclade et soirée country !! Démonstration de country, écran géant pour la finale de l'Euro, buvette, et de sublimes hamburgers

vous seront concoctés à la minute par le Comité des fêtes, seuls ou en menu, avec frites ou salade et glaces, le tout en musique par Clp productions. Le feu d'artifice sera tiré à 23 h depuis le stade de foot. Gageons que cette année encore cela sera une belle réussite, grâce aux membres bénévoles du comité, à l'équipe municipale, à Mr le Maire qui nous apporte régulièrement son soutien. Un grand merci à tous, ainsi qu'aux villageois qui se joindront à nous. Nous souhaitons remercier tous les habitants du village, commerçants, entreprise et autres qui nous soutiennent financièrement, notamment lors de la vente des fleurs ou par des encarts publicitaires.

Nous renouvelerons le marché de Noël ainsi que la chasse aux œufs sera également renouvelée l'année prochaine.



Pour tout renseignement ou réservation, ou si vous souhaitez intégrer notre équipe, vous pouvez nous joindre auprès de Mr Frédéric Rameaux, Président du comité au 06.04.09.17.88. ou par mail comitedesfetesmeauzac@orange.fr. Vous pouvez nous suivre aussi sur Facebook : comite fetes de meauzac.

Football Terrasses Du Tarn

La saison 2015/2016 est sur le point de se terminer, il reste aux différentes équipes la participation à quelques tournois, après ceux de Lourdes, Toulouse, Bordeaux, Mimizan, Castres et tous les tournois départementaux.

Toutes nos équipes engagées en début de saison (200 joueurs entre 6 et 21 ans dont une équipe exclusivement féminine 9-10 ans), grâce à une belle équipe d'éducateurs diplômés ont obtenus d'excellents résultats sportifs.

C'est celle des U12 / U13 qui a obtenu le meilleur résultat du club, puisque après avoir raflé tous les titres départementaux et la plupart des tournois disputés cette équipe (photo maillots oranges !) s'est classée 5ème au niveau régional, bravos les petits et leur coach « jojo »

A l'heure de la clôture de saison, l'Assemblée Générale du club qui se déroulera dans la salle des fêtes de Barry D'Isle-made, nous donnera un aperçu de la prochaine saison, Sachant que beaucoup de joueurs et joueuses vont passer dans des catégories supérieures, le même nombre d'équipes sera engagée,

Pour l'encadrement, deux arrêts et deux qui prennent un peu de recul pour raisons professionnelles, leurs remplaçants sont déjà trouvés,

Que ce soit pour venir vous investir dans le club ou pour les renouvellements de licences ou bien les nouvelles inscriptions, veuillez contacter la secrétaire Valérie L, au 06 59 50 61 88 ou son adjoint Gérard F, au 06 81 69 77 79



Quelques dates de manifestations, 18 juin AG Barry, 19 juin vide grenier Lavilledieu, 4 août loto Lavilledieu, 27 août tournoi U15 et U17 à Meuzac, 11 novembre loto Meuzac et 15 décembre loto Lavilledieu.



Le club des Terrasses du Tarn remercie les municipalités ainsi que tous les sponsors pour leur soutien matériel ou financier qui nous aident à former et éduquer tous ses enfants.

Association de Tennis Meuzac Barry (A.T.M.B)

Tournoi 2016

Le Tournoi annuel de Tennis de l'Association se déroule du 13 juin au 30 juillet 2016 au terrain municipal.

L'Association est cette année encore heureuse d'accueillir de nombreux participants qui concourent dans différentes catégories ; Simple Hommes, Double Mixte.

Le tarif est de 12 euros par catégorie d'inscription.

Comme chaque année, un concours amical de pétanque est

organisé à partir de 20H00 tous les vendredis soirs.

La soirée de clôture du Tournoi et de remise des prix aura lieu le samedi 30 juillet 2016 au terrain municipal de Meuzac à partir de 19h00.

Ecole de tennis

La saison de l'école de tennis s'achève fin Juin, une trentaine d'enfants y ont participé cette année dans diverses catégories d'âge.

Les cours étaient dispensés par Jérôme Delile les lundis et mardis et par Charly Delmas les jeudis.

L'école de tennis reprendra début septembre ; pour cela 3 dates sont prévues pour les inscriptions :

- Le lundi 22 août à partir de 18h à la petite salle des fêtes de Meuzac
- Le vendredi 26 août à partir de 18h à la petite salle des fêtes de Barry d'islemade
- Le lundi 29 août à partir de 18h à la petite salle des fêtes de Meuzac

Club d'Amateurs d'Automobiles Anciennes « C3A »

275, chemin de Galaubié 82290 Meuzac

Tél : 05 63 31 53 05 ou 06 12 17 58 94

Dimanche 22 mai, vingt voitures jusqu'aux années 1940 étaient exposés sur la place du village à l'occasion de la journée « randonnée pédestre » organisé par le comité des fêtes. Le mauvais temps n'avait pas découragé les conducteurs, et c'est vers 17 h que nous nous sommes quittés avec le pot de l'amitié.

Un grand merci à M. SARRAUTE pour l'intéressante visite de son cheptel et aux membres du comité des fêtes pour leur accueil chaleureux.

Bonnes vacances à tous et à bientôt.

Si vous souhaitez nous rejoindre :

Serge Darenes : 06 12 17 58 94

Jean-Claude Mourges : 06 84 04 78 96 ou jcm.82@hotmail.fr

Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Meuzac, Barry d'Islemade, Albefeuille-Lagarde

En ce début d'année nous avons sacrifié pour la première fois au traditionnel partage de la galette et de la coque des Rois avec tous nos adhérents. Nous en avons profité pour échanger vœux et bisex de nouvel An dans une excellente ambiance festive.

Notre loto, fin janvier, fut une belle réussite et nous en profitons pour remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont fait l'amitié d'y participer. Quant à notre Assemblée Générale, fin février, qui s'est déroulée à Meuzac sous un beau soleil et une température clémente, ce fut l'occasion de réunir une nouvelle fois un maximum d'adhérents afin de partager un moment d'amitié et d'échanges, tout en faisant un point précis de la vie, du moral et des comptes financiers de l'association au cours de l'année écoulée. Une cérémonie au monument aux morts de Meuzac mis fin à la partie officielle de l'AG.

Commémoration

Cette année, la commémoration du 71^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe (8 mai 1945) a eu lieu le samedi 7 mai, en fin d'après-midi dans nos trois villages associés. Il est à souligné la présence fidèle de nos élus et d'un nombre croissant de porte-drapeaux d'associations à caractère patriotique.

Dans ces périodes de souvenir et de mémoire il est de notre devoir de rendre hommage aux victimes et combattants dont certains sont encore là pour témoigner. Il est aussi important de se rappeler qu'en scellant leur destin à celui de la France, ils avaient simplement fait le choix de « vivre libres ou de mourir », de mourir pour que nous puissions toujours vivre libres.

Comme je le rappelais dans le bulletin précédent, sur les monuments aux morts de nos villages figurent les noms des gens du village qui ont servi la Patrie jusqu'au sacrifice suprême. Ce ne sont pas des anonymes. Honorer ses morts ne se délègue pas...

Aussi, venez nous rejoindre à l'Amicale, que vous soyez ancien combattant ou pas, ou venez simplement aux différentes cérémonies patriotiques, en famille, vous y serez toujours les bienvenus. *Le Président, Edmond BLATT*

A.M.T.A.R.C

Association Meuzacaise de Tireurs aux Armes Rayées et de Chasse

Notre Association a organisé un concours Inter-Régional de Tir Sportif de Vitesse (TSV) les 4 - 5 et 6 mars 2016. Cette compétition comptant pour les qualifications du Championnat de France concernait tous les sportifs pratiquant cette discipline qui sont venus de la France entière. Les 12 matchs se sont déroulés sur une journée et demie et les résultats ont été à la hauteur des espérances de notre association tant par le nombre de participants (170) que par l'organisation reconnue et félicitée par la FFTIR.

De nombreux commentaires peuvent être vus sur les réseaux sociaux : Facebook – youtube ainsi que sur le site de la Fédération Française de Tir.

Un grand succès, et désormais Meuzac est connu dans le TSV National.

Pour 2017, l'AMTARC est candidate pour un nouveau concours National.

Le Dimanche 24 avril 2016 nous avons organisé dans la salle des fêtes de Meuzac notre 14^e Bourse aux Armes et Militaria. Egalement un franc succès par la qualité des exposants et de leurs produits, ainsi que par le nombre de visiteurs.

L'AMTARC remercie Monsieur Le Maire et son conseil municipal pour leur soutien qui a permis la concrétisation de ces deux manifestations. *Le Président, Bernard Kauffmann*

ACCA - Association Communale De Chasse Agréée De Meuzac

Au cours de la saison de chasse nous sommes amenés à organiser de nombreuses battues ; soit pour réaliser le plan de chasse chevreuils, car nous avons un quota minimum imposé par la préfecture, soit pour lutter contre les nuisibles ou les dégâts causés par les sangliers sur les cultures. Nous tenons à remercier l'ensemble des citoyens de la commune de leur compréhension vis-à-vis de certaines nuisances que peuvent provoquer les battues, nous faisons en sorte de les limiter au maximum, sans toutefois y parvenir à chaque sortie ; les chiens ne font pas toujours ce que nous voulons. La priorité de l'association est de respecter les règles de sécurité de chasse ainsi que notre environnement. Nous nous tenons à votre disposition pour lutter contre les dégâts de nuisibles. N'hésitez pas à nous en faire part en contactant les membres du bureau.

Permanence pour la délivrance des cartes de membre à la petite salle du foyer de 18h à 20h le vendredi 18 Août et le vendredi 26 Août.

Amicale des Jeunes d'antan de Meuzac – Barry d'Islemade

Nouveau bureau

Au cours de l'assemblée du 6 mars 2016 un nouveau bureau a été élu pour une durée de 3 ans. En effet monsieur Miramont, madame Boye et madame Bonnafous ont désiré quitter le Conseil d'Administration après plus de 15ans en tant que dirigeants,

Merci à eux pour tout le dévouement qu'ils ont démontré le long de ces années.

Le nouveau bureau est donc composé aujourd'hui de madame Escarra Francine, Présidente - monsieur Aimé Nougaredes, Vice-président - madame Bizouarn Jacqueline, Trésorière - madame Racca Marguerite, Trésorière adjointe - madame Baque, Secrétaire - madame Sick Josette, Secrétaire adjointe.

Comme membres actifs nous avons : mesdames Omassi Jacqueline, Menegon Geneviève, Jean Louis Yolande, Nougaredes

Odette et messieurs Omassi Georges, Menegon Mario, Racca Claude, Malzac Michel et Sick Christian.

Comme les années précédentes cette Assemblée a été suivie d'un très bon repas et d'une excellente animation

Nos animations

21 janvier 2016 : Repas de la Coque des Rois à Barry d'Islemade, Un mini loto gratuit a comblé tous les adhérents,

06 mars 2016 : Assemblée générale à la salle des fêtes de Meauzac. Au cours de cette Assemblée un nouveau bureau a été élu et s'est poursuivie, comme les années précédentes, par un très bon repas et une excellente animation.

7, et 21 avril, 5 et 19 mai 2016 : Les entraînements de pétanque en vue des journées officielles de la Fédération, ont eu lieu à Meauzac et comme d'habitude ont été suivis d'un petit « gaillou » très convivial

10 avril 2016 : Notre loto traditionnel a été un succès et a eu lieu à la salle des fêtes de Meauzac.

28 avril 2016 : sortie d'un jour dans les Corbières, Le beau temps a permis une sortie particulièrement agréable pour les 35 participants,

La visite des caves Rocbères a été très appréciée (caves à 80 mètres de profondeur dans des anciennes mines) ainsi que le repas pris sur place,

L'abbaye de Fontfroide avec son église abbatiale, son cloître et sa salle capitulaire du XII siècle les a tous émerveillés,

La roseraie bien que les fleurs ne soient pas encore bien ouvertes, laisse entrevoir la beauté de ces lieux,

10 mai 2016 : Premières compétitions de pétanque à Monclar où 6 triplettes masculines et 3 triplettes féminines représentaient l'Amicale des Jeunes d'antan.

26 mai 2016 : compétitions de pétanque à Montech les mêmes triplettes étaient présentes et, comme les années précédentes, ont ainsi fait briller les couleurs de notre amicale.

2 juin 2016 : Repas de printemps à la salle des fêtes de Barry d'Islemade, Un mini loto sera proposé à la fin du repas

Du 21 au 24 juin 2016 : Un voyage de 4 jours est programmé pour découvrir une partie du pays basque espagnol ainsi que Biarritz – St Jean de Luz et Hendaye - 40 adhérents sont inscrits pour ce voyage,

Informations complémentaires

Comme les années précédentes, la salle des Aînés restera ouverte tous les lundis afin de permettre à ceux qui le souhaitent de se retrouver pour s'adonner à leurs jeux préférés, Bonnes vacances à toutes et à tous.



Le bonheur des Jeunes d'antan



Association des Parents d'élèves de Meuzac (APEM)

L'Association des Parents d'Elèves de Meuzac (APEM) organise tout au long de l'année quelques manifestations (vide grenier, bourse aux jouets, loto..) afin de récolter des fonds pour apporter une aide supplémentaire à l'école, et donc à nos enfants.

Cette année encore, grâce à l'implication des parents d'élèves, l'association (APEM) a pu récolter assez de fonds pour permettre à nos petits écoliers de réaliser quelques sorties scolaires, divers achats, d'un montant de 6000 € dont 3500 € provisionnés directement à l'école.

Le Carnaval

Le 1 Avril, nos efforts sur le carnaval ont marqué les esprits des enfants et des plus grands. Comme chaque année nos enfants ont défilé dans notre belle commune jusqu'à la salle des fêtes et après un joli spectacle nos enfants se sont réunis autour du goûter de l'école.

Prochaines manifestations

Comme l'année dernière, nous clôturerons cette période scolaire en vous offrant le verre de l'amitié à la suite du spectacle de l'école. Nous poursuivrons cette soirée par un pique-nique, ou chacun apportera son panier, nous nous occuperons de vous fournir des chaises et des tables.

Papis et mamies peuvent aussi porter leur casse-croûte, c'est avec grand plaisir que nous partagerons cette petite parenthèse intergénérationnelle.

Appel à toutes les bonnes volontés

Nous ne perdons toutefois pas de vue les échéances futures et les années à venir, c'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider et plus particulièrement à l'occasion de notre vide grenier annuel qui aura lieu le 4 septembre 2016.

Inscriptions et renseignements

Téléphone : 06.37.24.88.81

Remerciements

Aussi, et à l'occasion de la parution de ce bulletin municipal, nous tenons à remercier Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale pour leur soutien, le corps enseignant, les commerçants, les ATSEM ainsi que tous les parents d'élèves qui contribuent à la réussite de nos diverses prestations.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous de la part des membres de l'APEM.



Bon pied, bon oeil

Il ne se passe pas une semaine où les acteurs de santé à travers la presse, la télévision, entre autre ne nous rappellent les bienfaits du sport sur notre santé.

C'est également vrai pour les séniors. Il n'y a pas d'âge pour pratiquer une activité physique, il faut juste trouver le cours qui sera adapté.

Brigitte notre animatrice est diplômée, fait parti du réseau de Santé EFFORMIP, travaille avec la Carsat, la Mutualité française. Son crédo adapter l'exercice à la personne et non la personne à l'exercice.

Ayant d'autres cordes à son arc, Brigitte et son équipe propose d'autres activités auxquelles nous sommes conviés grâce à notre partenariat (mutualisation de moyens) avec l'association Harmonie,

Gym douce Pilates

Technique développant la conscience corporelle. Comprendre, sentir son corps pour mieux l'appivoiser et obtenir des résultats sur le maintien, la tonicité, la souplesse, la détente musculaire, sans risque de blessure. Excellent pour le dos, le stress, et les maux du quotidien.

Body Sculpt

Technique de renforcement et de développement du système cardio-vasculaire et musculaire, pour augmenter la condition physique, la dépense énergétique, renforcer la sangle abdominale, améliorer la posture. Utilisation de petit matériel (élastiques, poids lestés, haltères, bâtons, ballons) pour varier les plaisirs, tonifier et sculpter la silhouette. Mouvements simples, accessibles à tous, exécutés en musique.

Stretching

Technique d'étirements. En assouplissant et renforçant l'élasticité des tendons et des muscles, les exercices de stretching

permettent d'augmenter la souplesse générale de l'organisme. Entretien et préserve les articulations, prévient les douleurs musculaires chroniques, développe la capacité respiratoire, et la qualité de la circulation sanguine. En allongeant les muscles, le stretching permet également d'avoir une musculature plus harmonieuse : au fil des séances, la silhouette s'affine et devient de plus en plus gracieuse.

Marche nordique

La marche nordique est une technique de marche avec bâton. Ses bienfaits sont nombreux : posture, renforcement de l'ensemble des chaînes musculaires, y compris les abdos, développement des capacités cardiovasculaire, de la capacité respiratoire. Les bâtons limitent les contraintes articulaires. Ce sport s'adresse à tous y compris : personnes ayant des problèmes de poids, des problèmes articulaires, aux séniors. Programme équilibre : à partir de 65 ans, en partenariat avec la CARSAT, pour stimuler son équilibre, améliorer sa condition physique, préserver son autonomie.

Une sortie est prévue chaque semaine sur Montauban et ses environs.

Prévention des chutes

Un atelier de prévention des chutes existe sur 12 semaines.

Témoignage

J'ai découvert depuis quelques mois l'atelier de gym douce de Meauzac, proposé aux séniors. L'accueil y est chaleureux, on se sent bien tout de suite. Brigitte nous propose des exercices variés sans routine, elle est attentive à chacun. Ces exercices nous aident dans notre quotidien et nous permettent de nous sentir vraiment mieux ! JS

Renseignements, inscription

Brigitte Mieulet - Tél : 05 63 67 45 02 ou 06 84 14 31 75
mail : brigitte.mieulet@gmail.com

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Albefeuille Lagarde					
Pilates Body Sculpt Stretching	18h30/9h30		20h/20h45 20h45/21h30		9h/10h
Meauzac					
Gym Senior		10h30/11h30			
Lafrançaise					
Pilates			9h30/10h30 10h30/11h30		
Montauban (Gasseras)					
Pilates Stretching Body Sculpt	16h/17h	17h30/18h30 18h30/19h30	18h/18h45 18h45/19h30	17h30/18h30 18h30/19h30	
Gym Senior	15h/16h				
Montauban (centre social les Chaumes)					
Pilates				12h30/13h30	

Adresses utiles

Mairie

2, route de Lafrançaise 82 290 Meuzac

tél. : 05 63 31 64 98 - Fax : 05 63 31 53 86

mail : mairie-meuzac@info82.com

Secrétariat : Stéphanie Duchet - Christelle Bergandy

Horaires d'ouverture :

- Lundi au mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h

- Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 (fermé l'après midi)

- Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h

Ecoles maternelle et élémentaire

Tél : 05.63.31.62.76

Bibliothèque

Une permanence est assurée par des bénévoles le samedi de 11 h à 12 h

L'inscription pour les adultes et les enfants est gratuite.

Bureau de Poste

5, place du 8 mai 1945 82290 Meuzac - tél : 05.63.31.55.14

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h. Fermé le lundi.

Levée du courrier du lundi au vendredi à 15 h, le samedi à 11 h 30

Préfecture – Alerte Météo

Les bulletins d'alerte météo sont consultables sur le répondeur de la Préfecture au 0.821.00.32.82

Site internet officiel de l'administration française

Le site www.service-public.fr indique les droits et démarches à accomplir dans tous les domaines de la vie courante (famille, justice, loisirs, logement...). Un compte personnel peut être créé notamment pour effectuer des démarches en ligne telles que les changements d'adresse, de carte grise. ...

Location salle des fêtes / tables et chaises

Informations et réservations : Monsieur Yves Salitot
05.63.31.65.69 ou 06.11.39.80.68

Tarifs : Grande salle et petite salle 100 €, pour les Meuzacais et 350 €, pour les extérieurs (caution : 350 €)

Petite salle seule : 30 €

Table : 1 € - Chaise : 0,25 € (caution : 50 €)

Toute réservation est soumise à la signature d'un contrat et à la production d'une attestation d'assurance en responsabilité civile pour les locations de salle.

Terrain de tennis

La clé est disponible à la mairie aux heures d'ouverture.

Assistants sociaux

Centre Médico-Social, 22 r. de la Mouline 82100 Castelsarrasin
Pour tous rendez-vous, contacter le standard au 05.63.95.03.30

Assistants maternelles

Liste diffusée par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne du 23 juin 2014

Nom	Adresse	Téléphone
Dorothee Astie	945 route des Graves	07.83.35.60.44
Isabelle Fried	236 chemin de Peyroutas	06.19.74.62.07
Delphine Issanchou	653 chemin de Bernon	05.63.31.67.04
Marie-Ange Jouany	406 chemin de Boutounelle	05.63.31.53.78
Mélanie Mazuc	425, chemin de Peyroutas	06.86.75.94.13
Chantal Sandrini	73 rue de Temple	05.63.67.38.01
Marie-Chr. Sieurac	1552 route de Montech	05.63.31.52.88
Gréta Stercklen	6 rue Domaine du Lac	06.19.12.38.30

Communauté de communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons

4bis route de Lafrançaise – 82290 Meuzac

Tél / Fax : 05.63.31.59.48 / Mail : comcompt2c@orange.fr

Secrétaire : Corinne Roise

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : 9 h - 12 h / 14 h – 17 h

Mercredi : 9 h – 12 h

Vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 15 h 30

Contacts de la Communauté de communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons

Certaines compétences qui étaient du ressort de la commune ont été transférées à la Communauté de Communes.

Voici les personnes à contacter pour toutes questions relatives aux domaines mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Compétences	Contact	Adresse et téléphone
Ramassage ordures ménagères	Corinne Roise	4 bis r. de Lafrançaise Meuzac 05.63.31.59.48
Voirie	Julien Moro	18 r. de Barry d'Islemade Meuzac 05.63.67.29.77
Centre de Loisirs	Aude Brégeon Julie Malvestio	4 bis r. de Lafrançaise Meuzac 09.67.36.10.55
Relais assistantes maternelles	Magali Guillois	337 r. de Meuzac Lavilledieu du Temple 09.61.37.09.12
Crèche	Brigitte Bronori	1 ch du Petit Prince Labastide du Temple 05.63.65.44.08
ALAE	Aurore Dero- mas	Mairie de La ville dieu du Temple La ville dieu du Temple 06.72.90.19.70

Déchetterie

Jours et horaires et jours d'ouverture

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30

Mercredi : 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 13 h 30 - 17 h 30

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Professions médicales

Kinésithérapie, Ostéopathie, Orthophonie, Ergothérapie et Sophrologie

Cabinet S.C.I JLV : 05.63.31.50.36

Infirmières

Mmes Dompeyre et Capdeville Van Hamme : 05.63.31.88.50

Médecine générale

Mr Seghier : 05.63.31.64.81

Pharmacie

Mme Gard : 05.63.31.63.55

Sage-Femme

Nathalie Bonnardot : 06.50.07.65.37



Directeur de publication : José Lacombe

Photos : Jacqueline Gabillon

Mise en page : Roland Gabillon

Les commerçants

Boucherie Charcuterie

Traiteur Christophe Gros : 05.63.31.64.93

Boulangerie Pâtisserie

Sandrine et Cyril Labat : 05.63.31.64.97

Traiteur

Patrice Fontanel : 06.23.16.49.72

Epicerie « Utile »

Martine Nondier : 05.63.31.64.70

La ruche qui dit Oui

Véronique Gibrac : 06.11.50.73.06

Institut de Beauté « L'Embellie »

Sonia Marty : 05.63.30.64.05

Salon de coiffure « H&L Coiffure »

Isabelle Ginestet : 05.63.30.67.22

Mercerie

Francine Corlouer : 06.17.60.51.13

Gamm Vert / Qualisol (Sodival)

05.63.31.64.38

Lookceram

(Import-export céramiques & sanitaires)

Vincent Gourg : 07.89.87.34.82

Les artisans

Architecture d'intérieur

Richard et Axelle Munch (Synapsis) : 05.63.26.11.16

Electricité

Frédéric Servat (Servat Energie) : 06.75.61.68.33

Étanchéité

Gaëtan Didier (ARTYBAT) : 05.63.67.39.04

Pose de revêtements sols et murs

Morgan Delon Nouyer (MEN Sol) : 06.76.04.55.03

Métallerie/Ferronnerie/Soudage/Tuyautage

Gaël Bizouarn (GBS Metal) : 06.70.26.29.78

Maçonnerie/couverture/charpente

Olivier Servat (Servat Père et Fils) : 06.86.00.19.80

Maçonnerie/carrelage/plaque au plâtre

Jilio Castro (Jilio Castro ATC) : 06 29 96 36 52

Ferronnerie d'art/Portail/Serrure

Jean-Luc Teixeira : 06.50.77.38.44

Métallerie/serrurerie/ Multiservices

Jérémy Guiche : 05.63.31.69.78

Plomberie

Patrick Jouve (J2P) : 06.80.85.76.46

Menuiserie/serrurerie

Denis Bonnardot : 06.78.10.85.70

André Castagné : 05.63.31.64.25

Franck Fuste (FC Pose) : 05.63.63.31.92

Gilles Ranc (La maison du menuisier) : 05.63.20.17.29

Peintre

Joël Vallez : 05.63.31.70.25

Location de matériel/Terrassement,curage

Patrick Ambal (LOCASIP82) : 06.43.59.19.42

Gouttières/tuyaux

Sébastien Fanet (Dal'alu) : 06.27.49.30.31

Sécurité incendie/extincteurs

Benoît Ramet (BSI82) : 06.68.21.07.07

Plaquiste jointeur

Jonathan Rivals (JRP Plaquiste) : 06.79.21.55.88

Auto Moto Covering

Stéphane Kasprzak : 06.65.26.27.51

Graphiste

Patrick Bacqué : 05.63.28.00.63

Musique/sonorisation

Gilles Gerla (Audiopromusic) : 06.67.08.53.31

Horticulture

Christiane Lasaygues : 06.45.69.28.90

Pépinières fruitières

Jean-Jacques Delande : 06.07.46.35.37

Créations florales

Isabelle Delchidre (ID Flore) : 06.60.58.77.56

Myriam Terrier : 06.01.98.20.47

Destruction de taupes

Georges Larroque : 06.08.57.88.46

Entretien de jardins

Fabienne Jean Louis : 06.84.98.89.67

Frédéric Peyras (Fred et ses outils) 06.83.10.14.40

Frédéric Ghigo (FI-VERT) 06.21.02.44.32

Nettoyage de bâtiments

Christelle Da Silva (DSA Nettoyage) : 06.81.82.32.78

Les gîtes

Ecogîte Les Sureaux, B. Simon & C. Rouard : 06.75.74.32.69

Manoir des Chanterelles, Sylvain Brard : 05.63.24.60.70

Gîte de France/loisirs 82, Yannick Langlade : 05.63.21.79.60